

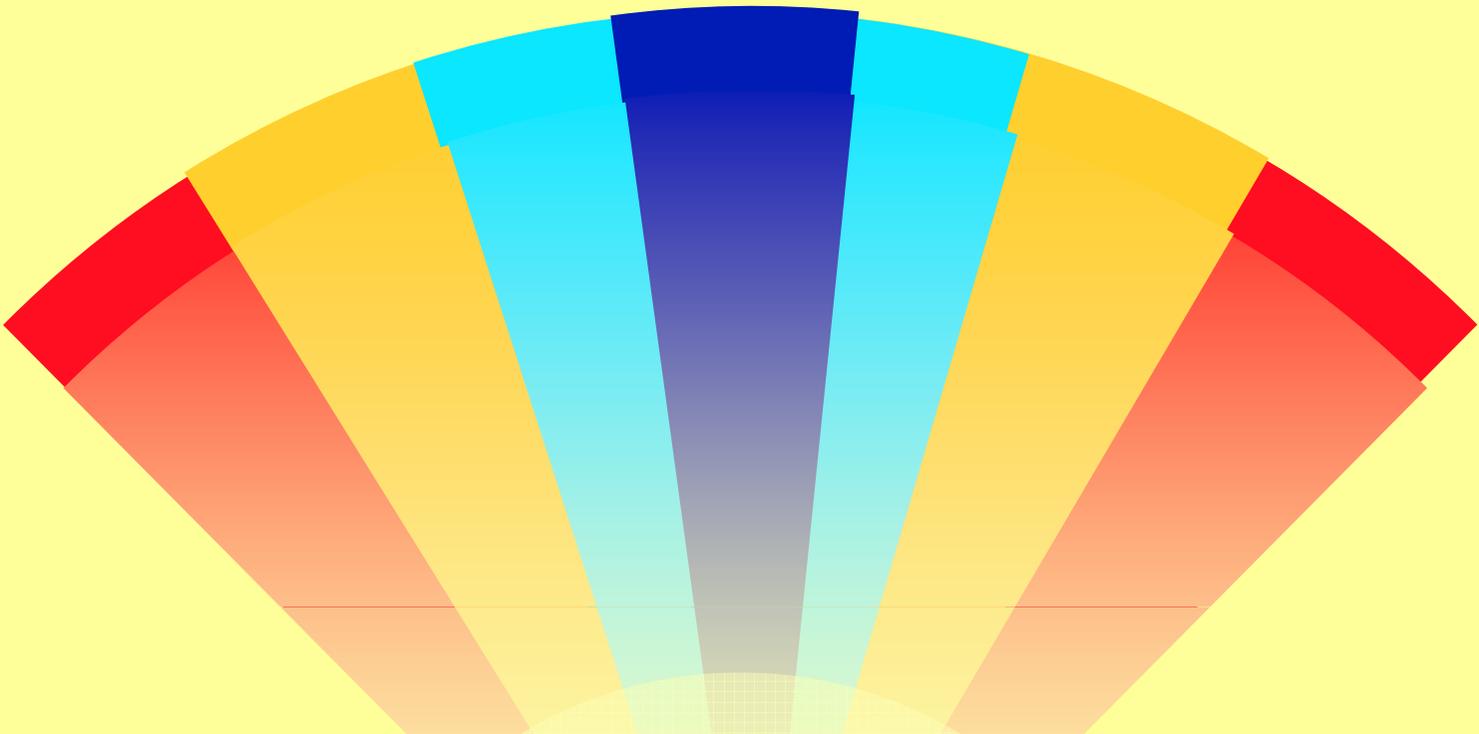
Atelier N°2

Une bonne maîtrise de la langue, un enjeu du secondaire ?

Support de présentation

utilisé par

Silvia LUCCHINI



*Une bonne maîtrise de la langue
de référence: un enjeu de
l'enseignement*

Silvia.Lucchini@uclouvain.be



Les langues des élèves issus de l'immigration en Belgique francophone

- 1. La langue écrite comme difficulté majeure*
- 2. Difficultés spécifiques aux élèves primoarrivants et issus de l'immigration?*
- 3. Des langues communautaires souvent orales, affaiblies et mélangées*
- 4. Absence d'une langue familiale ou communautaire de référence*
- 5. Le français comme langue principale, voire maternelle*
- 6. Les langues de l'immigration comme « langues identitaires »*



1. La langue écrite comme difficulté majeure

- ◆ PISA (2000, 2003, 2006)
 - Les performances des jeunes issus de l'immigration (nés en Belgique) sont très inférieures à celles des jeunes « de souche »
 - Les performances des jeunes issus de l'immigration sont comparables à celles des jeunes nés à l'étranger



- ◆ Recherche dans les classes passerelles
 - Difficultés importantes pour les élèves sous-scolarisés ou scolarisés dans une langue non alphabétique
 - « Le premier problème, mentionné par tous les enseignants, est la difficulté que ressentent les élèves avec la langue écrite. Plus épineux encore est le problème de l'apprentissage de l'écrit chez des élèves sous-scolarisés dans leur pays d'origine et aussi chez ceux qui connaissent un autre système graphique. » (Maravelaki & Collès 2004 : 19).



2. Difficultés spécifiques aux élèves primoarrivants et issus de l'immigration?

- ◆ Spécifique aux élèves primoarrivants: nécessité d'acquérir les aspects communicatifs de la langue de scolarisation
- ◆ Commun à tous les élèves: nécessité d'acquérir la langue de scolarisation
 - Fonction communicative et conversationnelle \neq fonction réflexive et référentielle (Espéret 1987,1991)
 - Fonction orale \neq fonction scripturale (Lahire 1993)



- ◆ Spécifique aux jeunes issus de l'immigration :
 - Tous les bilinguismes ne sont pas pareils: effets positifs vs effets négatifs (chez les enfants des minorités)
 - Particularités propres au bilinguisme dans des contextes d'illettrisme (Lucchini 2009a)



3. Des langues communautaires souvent orales, affaiblies et mélangées

- ◆ Distinction entre la langue standard des Etats d'origine et les langues régionales orales
 - Italie : standard, quatre variétés du standard et langues régionales (sicilien, napolitain, etc.)
 - Maroc : langue des médias, arabe coranique, plusieurs variétés d'arabe marocain, français et trois grandes variétés d'amazigh (berbère) fractionnées en dialectes
 - Turquie : turc et d'autres langues (kurde, arménien, araméen...) fractionnées en dialectes
 - Afrique subsaharienne: langues locales, langues véhiculaires, langues de la colonisation



◆ En situation d'illettrisme

- Création de variétés intermédiaires entre les langues standard et les langues régionales, dans les pays d'origine
 - Suite à la standardisation: « bilinguisme endogène avec dilalie » (Berruto, 1993)
 - Suite à la colonisation
 - dans le cas du Maghreb (Marbrour, 2003)
 - dans le cas de l'Afrique subsaharienne (Hatungimana, 2003)
- Création de variétés intermédiaires entre la langue standard des pays d'origine, les langues régionales et le français suite à l'immigration
 - Hybridation et fluctuation (Lucchini, 2009b)



4. *Absence d'une langue familiale ou communautaire de référence*

♦ Langue de référence (Lucchini, 2002, 2005, 2009a)

- Langue stabilisée et normée, même si orale
- Stabilisation et norme : formation des concepts et processus langagiers
 - Exemple : temps et aspects du verbe (Klein, 1989)
 - Exemple : segmentation et fusion des sons du mot (conscience phonologique)
- Stabilisation et norme : analyse de la langue et donc formation d'une « grammaire intérieure »
- Grammaire intérieure : analyse d'autres langues

♦ Ces propriétés sont souvent absentes des langues « communautaires »



5. Le français comme langue principale, voire maternelle (Lucchini, Hambye, Forlot, Delcourt, 2008)

- ◆ Langue la mieux connue
- ◆ Langue de la communication orale
- ◆ Langue de l'espace public et de la réussite socioprofessionnelle



6. *Les langues de l'immigration comme « langues identitaires »*

- ◆ Il s'agit des langues des communautés qui suscitent un sentiment d'appartenance
- ◆ Il s'agit de langues affectives
- ◆ Il s'agit de langues « cryptiques »
- ◆ Si la langue régionale est perdue, le standard devient un objet d'apprentissage
- ◆ Il s'agit de langues considérées comme peu importantes dans l'espace public
- ◆ Problème de valorisation identitaire?



7. Conclusions

- ◆ Les français est la langue principale mais il y a des difficultés à l'écrit
- ◆ Les langues de l'immigration ne sont pas des langues de référence, mais elles ont une charge identitaire forte



Déductions possibles pour l'enseignement

- 1. Enseigner le français comme langue de référence
et de scolarisation*
- 2. N'est-ce pas ce qui se fait déjà?*
- 3. Concevoir des curriculums interculturels
communs*
- 4. N'est-ce pas ce qui se fait déjà?*



1. Enseigner le français comme langue de référence et de scolarisation

◆ Quelques principes

- Ne pas croire que la transition par une autre langue résoudra les problèmes de scolarisation
- Enseigner aux (ex-) primoarrivants le français comme langue communicative (langue seconde)
- Enseigner à tous le français comme langue pour penser et pour écrire (fonctions réflexive, référentielle, scripturale)
- Enseigner à tous le français comme langue de référence



- Enseigner à tous le français comme langue de référence
 - Prévoir un temps suffisant: acquisition lente et progressive – 5-6 ans (Ovando et Collier, 1998)
 - Travailler les capacités langagières et linguistiques qui sous-tendent:
 - L'accès à l'écriture
 - La compréhension de textes
 - La production de textes (Niwese, 2010)



2. *N'est-ce pas ce qui se fait déjà?*

- ◆ Débat sur la notion de « compétence »
 - Concept élaboré pour les tâches professionnelles
 - La compétence se voit a posteriori: « Une compétence est *une aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches.* » Décret Mission art.5 (1°)
 - L'organisation des savoirs et savoir-faire reste à déterminer (« *les compétences n'expliquent pas le 'comment faire'* »)
 - Des « compétences spécifiques » sont énumérées mais les savoirs et savoir-faire ne sont pas hiérarchisés
 - Les activités et les interactions prescrites laissent croire qu'il suffit d'agir et d'interagir pour apprendre



- ◆ Une autre structuration du curriculum?
 - Identifier des « profils de sortie » en termes de capacités (savoir-faire) et savoirs
 - Identifier les capacités et les savoirs intermédiaires qui permettent d'atteindre les « profils de sortie »
 - Identifier les habiletés décontextualisées qui construisent les capacités intermédiaires
 - Structurer et organiser des séquences d'apprentissage significatives



- Exemple de l'apprentissage de la lecture
 - Profil de sortie: capacité de lire une phrase en la comprenant
 - Capacités intermédiaires: décodage automatisé (processus), sens des mots (savoir), construction syntaxique de la phrase (capacité et savoir)
 - Décodage automatisé: « saisie » syllabique (processus)
 - Saisie syllabique: correspondance grapho-phonologique (savoir), fusion des sons (processus)
 - Fusion des sons: conscience phonologique et mémoire à court terme
 - Conscience phonologique: etc.....



3. Concevoir des curriculums interculturels communs

◆ Quelques principes

- Sentiment d'appartenance comme résultat d'interactions
- Inclusion de la langue et de traits culturels dans les éléments qui construisent le sentiment d'appartenance
- Pour qu'une communauté soit « commune », elle doit inclure les éléments identitaires de tous
- Valorisation des langues si elles « valent la peine » d'être apprises par tous



4. N'est-ce pas ce qui se fait déjà?

- ◆ A Bruxelles, jusqu'aux années 90
 - Curriculum séparé pour les communautés francophone et néerlandophone
 - Curriculum unitaire vis-à-vis des autres composantes ethniques de la ville



A partir des années 90

- Possibilité de curriculum interculturel bilingue pour les élèves francophones et néerlandophones
 - Basé sur une représentation de la nécessité du bilinguisme pour tous
- Possibilité de curriculum séparé en ce qui concerne les élèves issus de l'immigration (Charte de partenariat pour les LCO; classes passerelles)
 - Basé sur la représentation des jeunes issus de l'immigration comme « allophones »?
 - Basé sur le doute quant à leur possibilité d'acquisition du français de référence? (El Karouni, 2010)



- ◆ Construction de curriculums interculturels pour tous?
 - Offre de langues à option (et non Langues et Cultures d'Origine) pour tous
 - Aspects culturels pour tous
 - Basés sur quelles représentations concernant la société dans son ensemble?



Merci de votre attention